

# Message du Président de la Confédération aux Suisses à l'étranger à l'occasion du 1er août 1963

Autor(en): **Spühler, W.**

Objektyp: **Preface**

Zeitschrift: **Schweizer Revue : die Zeitschrift für Auslandschweizer**

Band (Jahr): **1 (1962-1963)**

Heft 6

PDF erstellt am: **22.07.2024**

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

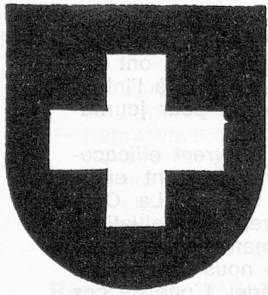
Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

5047



# LE COURRIER SUISSE

Publié sous les auspices de la Conférence des résidents et Délégués des Sociétés Suisses de Belgique et du Grand-Duché de Luxembourg

N° 6 - JUILLET 1963

## AVIS DE L'AMBASSADE

*A l'occasion de la Fête Nationale Suisse, Monsieur Jean-Louis PAHUD, Ambassadeur de Suisse, aura le plaisir de recevoir ses compatriotes de Belgique à sa résidence, 12 rue Guimard, le jeudi 1<sup>er</sup> Août, de 18 à 20 heures.*



Un avant-goût de la Chanson Neuchâteloise qui animera notre Fête Nationale le 27 Juillet à Bruxelles.

## Message du Président de la Confédération aux Suisses à l'étranger à l'occasion du 1<sup>er</sup> août 1963

Mes chers compatriotes,

Le 1<sup>er</sup> Août nous offre tout spécialement cette année l'occasion de méditer sur les bases de la raison d'être de notre pays et de réfléchir à sa position dans le monde, bien qu'elles puissent très souvent paraître inactuelles. Nous devons nous efforcer encore plus que par le passé de sauvegarder l'héritage de nos ancêtres et en même temps de maintenir le pas avec les modifications de l'heure présente. Notre tâche la plus importante est la préservation et transmission de tout ce qui constitue notre particularité et fait de la Suisse notre patrie. Elle ne doit toutefois pas nous empêcher d'être solidaires avec notre entourage et de collaborer avec lui.

La Suisse est un petit Etat qui peut justifier et soutenir son existence seulement par le maintien et la défense des principes inébranlables de justice et de liberté. Notre patrie doit donc compter non seulement sur les Suisses de l'intérieur mais aussi dans une mesure toute particulière sur ceux de l'étranger. Vous, chers compatriotes de l'étranger, êtes appelés à représenter la Suisse et son idéal là où vous vous trouvez par votre attitude et votre travail. Les difficultés que vous affrontez journellement sont nombreuses. Que vous soyez à même de les surmonter avec courage et persévérance prouve votre appartenance à ce qui est suisse. La patrie est fière de vous et vous remercie de votre fidélité.

En ce jour de commémoration, je vous apporte, au nom du Conseil fédéral et du peuple suisse tout entier, le salut de la patrie lointaine et vous adresse mes vœux de bonheur et de succès pour vous et les vôtres.

W. Spühler

## LA SUISSE ET LES PAYS EN VOIE DE DEVELOPPEMENT

Quelque part dans ce monde, il est un pays généreusement doté par la nature. Son climat clément et ses terres extrêmement fertiles lui permettent de faire deux moissons par année. Ses plantations fournissent d'abondantes récoltes de coton, de canne à sucre, de bananes, de café, de tabac et même de caoutchouc. Dans les montagnes de l'intérieur, paissent d'immenses troupeaux de bétail et de moutons. Les eaux qui baignent ses côtes sont très poissonneuses. D'importants gisements de minéraux, de pierres précieuses et de charbon ont été découverts et sont en partie exploités. On y trouve également du pétrole.

Les terres, les mines, les quelques usines sont la propriété d'un certain nombre de riches familles, de compagnies étrangères ou du Gouvernement. Malgré de telles richesses, le revenu moyen annuel se situe à moins de 100 dollars par habitant. Un tiers de sa population serait analphabète.

Nous laissons au lecteur le soin de deviner le nom de ce pays. Il existe, et — plus significatif encore —, il est le type des pays peu développés. En effet, les deux tiers de l'humanité vivent aujourd'hui encore dans des conditions similaires.

Par comparaison, la Suisse, pays pratiquement sans

Offert par Madame J. KREBS, 85, av. A. Huysmans,, Bruxelles 5

Retour éventuel :  
2, rue Philippe-le-Bon  
BRUXELLES 4